

L'HOMME DE LA ROCHE. CHRONIQUE

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an. . . 16 francs.

Pour six mois. . . 8

Pour trois mois. . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,

Rue Mercière, 58 au 1^{er}.


DE LA VILLE DE LYON,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

On rendra compte de tous les ouvrages dont 2 exemplaires seront déposés au Bureau.

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces. — Lithographies, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

Dans la journée du vendredi, 21 février, vingt cuillers en argent ont été volées chez le sieur Caillot, restaurateur, dans la galerie de l'Argue, sans qu'on ait pu encore découvrir les auteurs de cette soustraction.

Ces cuillers sont marquées en toutes lettres sur le manche : J. CAILLLOT. Une spatule, qui se trouve aussi parmi les objets enlevés, est marquée seulement des initiales J. C.

Cet indice servira à prévenir et à mettre sur leurs gardes ceux de MM. les orfèvres à qui les objets pourraient être offerts pour être vendus.

Pendant la nuit du 21 au 22 de ce mois, des voleurs se sont introduits, à l'aide d'effraction, dans les caves d'une maison de la rue Port-Charlet, 26, et ont enlevé un grand nombre d'objets divers.

Dans la même rue, un autre vol de linge à l'usage de femme, a été commis au préjudice d'une dame.

Dans la soirée de samedi, 22 courant, un vol d'une somme de 600 francs a été commis au préjudice d'un ouvrier ébéniste, logé dans la rue de l'Hôpital.

Cet argent était renfermé dans une malle qui a été fracturée.

Dans la matinée de jeudi dernier, un paysan

qui allait de Lyon à Bourgoin, a été attaqué par deux malfaiteurs en dehors de la commune de la Guillotière. Après l'avoir terrassé, dépouillé et maltraité, les deux agresseurs se préparaient à lui faire un mauvais parti, lorsque les cris d'une laitière, témoin de cet odieux guet-à-pens, leur fit prendre la fuite. L'un des auteurs de cet attentat a été bientôt arrêté. Trouvé nanti des objets enlevés au malheureux paysan, il a été mis à la disposition de M. le procureur du roi.

Le conseil municipal, dans sa séance du 13 de ce mois, a approuvé l'acquisition faite au nom de la ville, d'une maison située dans la rue de la Boucherie Saint-Paul, et appartenant à M. Gode-mard.

Cette maison, dont la démolition est indispensable à l'élargissement de la voie publique, a été achetée au prix de 18,000 francs.

En vertu d'une décision récente de notre conseil, il est question de former une place publique au lieu dit *les Massues*, en avant d'une chapelle que plusieurs propriétaires ont, dit-on, l'intention d'élever en cet endroit.

L'achat du terrain nécessaire à cette place, dont la valeur a été fixée à 500 francs, a été voté dans la séance du 13 de ce mois.

Samedi dernier, une sœur de l'hospice de la Charité, encore peu au courant des habitudes de la cuisine, voulant arranger des cordes suspendues au-dessus d'un fourneau économique, eut l'imprudence de poser les pieds sur le couvercle d'une

immense chaudière; malheureusement, ce couvercle, composé de deux parties à bascule, plia sous le poids de la sœur et se referma sur elle. Les cris de l'infortunée amenèrent de prompts secours; mais déjà il était trop tard. La malheureuse, plongée jusqu'à l'estomac dans de l'eau presque bouillante, a été retirée dans un état désespéré. A mesure qu'on l'a débarrassée de ses vêtements, la peau et les chairs se détachaient des os. On craint pour ses jours.

La condition publique pour les soies a placé samedi soir son numéro 739 du mois courant.

Les affaires en soieries ont repris cette semaine un peu plus d'activité.

Nos prix y ont gagné une augmentation d'au moins 1 fr. par kilogramme. L'espoir toujours plus fondé de voir arriver des commandes d'étoffes a rendu courage aux acheteurs.

Dimanche, la caisse d'épargne a reçu la somme de 42,301 fr., versée par 1145 déposants. Elle a remboursé 15,005 fr. à 98 personnes. 121 nouveaux livrets ont été remis.

La police a opéré, lundi dernier, dans le quartier Perrache, une importante arrestation, celle d'une bande de filous qui désolaient ce quartier par des vols presque journaliers. Les jeunes voleurs, trouvés dans un repaire que l'on dit fort dangereux, et qui ont été mis à la disposition de

FEUILLETON.

THÉÂTRES.

GRAND-THÉÂTRE.

Dimanche on jouait au Grand-Théâtre *la Pie Volante* qui n'a pas été pour Mlle Cundell l'occasion d'un *grand triomphe*!! On dirait que notre première chanteuse, qui voit approcher le moment de la retraite, ne juge plus convenable de nous donner des notes de bon aloi et un chant supportable : il me semble qu'en maintes occasions les Lyonnais se sont montrés d'une complaisance plus que galante envers Mlle Cundell, et que cette cantatrice devrait bien reconnaître cette tolérance par un chant plus soutenu et moins relâché. La voix de notre prima dona ne se fait pardonner son timbre aigre, guttural et criard, que par une connaissance assez grande de la musique. Mais du moment où la vocalisation est négligée, la voix seule reste, et elle n'est pas de nature à plaire par elle-même.

M. Garbet chante.... en lui-même; — continuation du même système.

M. Saint-Denis possède une belle voix; il ne lui manque que la méthode et l'étude.

Mme Sandélon est un charmant petit Jacques.

Au 1^{er} acte du ballet de *la Belle au bois Dormant*, Finart s'est fait une entorse en dansant son pas de deux; Mme Finart a manqué se trouver mal de

son côté. — Ce que c'est que la sympathie du ménage, même sur la scène!!

Mlle Sophie Coignez veut imiter Mme Finart envers et contre tous. — C'est déjà mal d'imiter, mais c'est encore plus mal de mal imiter; cela s'appelle vulgairement caricaturer ou parodier. — Mlle Coignez comprendra que je parle ici du pas de zéphil.

Mlle Bazire est ravissante sous le costume de page; il y a long-temps que j'ai mis avec justice Mlle Bazire au nombre de nos trois grâces de la danse.

Je ne sais ce que j'admire le plus dans M^{me} Siran, de sa danse si correcte, si bien dessinée, si aérienne, ou de sa grâce si pleine à la fois d'abandon, de laisser-aller, de volupté et de dé-cence.

Maintenant, que vous dire?

Le grand opéra continue à ne pas se montrer du tout.

Cependant on annonce pour demain la seconde représentation de Levasseur avec le concours de Siran. — Oui, Siran, Siran lui-même, en personne, qui se décide à jeter par-dessus le théâtre son bonnet de coton; — Siran qui va nous revenir avec sa belle et puissante voix que vous lui connaissez; — mais je m'arrête; je crains d'en trop dire : — il y a encore 36 heures avant demain soir; le temps est froid, et il peut bien se faire qu'en comptant trop sur notre ténor, vous comptiez sans un second

rhume.

Cela s'est vu si souvent que ça rentre dans les choses probables. — Du reste, je vous en donnerai des nouvelles dimanche prochain.

Dans le cas où ce malheur nous arriverait, et où, par l'effet d'une nouvelle maladie de M. Siran,

Sa belle voix nous échapperait, ainsi que le dit Lecerf dans le *Postillon de Lonjumeau*, il faudrait nécessairement un remplaçant à notre ténor pour ne pas trop fatiguer la grrrande voix et pour pouvoir laisser les grands opéras au courant du répertoire.

Nous redemandons donc à la direction, au nom du public, un nouveau ténor qui n'ait pas la mauvaise habitude des rhumes pour finir l'année.

Nous savons que M. Terra, jeune ténor lyonnais, qui se trouve dans notre ville, aurait déjà consenti à seconder M. Levasseur dans ses représentations, si quelques personnes ne lui eussent inspiré des craintes chimériques... Pourquoi?...

M. Terra a eu tort, et s'il eût paru sur notre Grand-Théâtre, nous sommes certains que le public et la presse lui auraient su gré de sa complaisance.

GYMNASE.

Au Gymnase, Carter a terminé ses représentations. A l'heure qu'il est, sa troupe dramatique roule vers Avignon. Nîmes, Montpellier, Toulouse

M. le procureur du roi, étaient au nombre de sept. Ils sont tous âgés de 18 ans.

Un nommé Étienne M..., âgé de 35 ans, décrocheur, natif de Briançon, demeurant rue Buisson, n. 5, a été arrêté sous la prévention de vol d'un sac d'avoine.

S. A. R. le prince de Joinville est arrivé le 24 de ce mois à Lyon, à 8 heures du soir; il est descendu à l'hôtel de l'Europe, et est reparti deux heures après.

Par jugement du tribunal de commerce, en date du 14 février, M. Farlay, marchand de papiers, rue de l'Aumône, a été déclaré en état de faillite. — M. Lafarge, syndic.

Par jugement du même tribunal, en date du 18 du même mois, M. Lebourg, entrepreneur de bâtiments, rue Blanchet, a été pareillement déclaré en faillite. — M. Bussy fils, syndic.

M. Lebourg est l'entrepreneur qui a construit l'Entrepôt des liquides.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le sous-préfet de Bayonne, à M. le ministre de l'intérieur.

Bayonne, 20 février 1840.

Le 18, la reine-régente a fait en personne l'ouverture des chambres. La reine Isabelle assistait à cette cérémonie, qui s'est très-bien passée.

Madrid est parfaitement tranquille.

Madrid, le 18.

L'ambassadeur de France à M. le ministre des affaires étrangères.

La reine régente, accompagnée de la reine Isabelle, a ouvert aujourd'hui la session des cortès. LL. MM. ont été accueillies dans le sein de l'assemblée avec le plus grand enthousiasme; sur leur passage, la population a témoigné les mêmes marques de joie. Le discours de la couronne a eu un véritable succès. L'aspect de Madrid était satisfaisant sous tous les rapports.

FAITS DIVERS.

Une femme demeurant rue de Ménars, 2, est accouchée hier de trois enfants du sexe masculin. Dans cette grossesse triple, qui s'est terminée naturellement à sept mois environ, elle a reçu les soins de M. Louis Baudelocque. C'est la seconde fois que cet accoucheur reçoit trois enfants sur un total de 4,500 accouchements environ qu'il a faits dans une pratique de 17 ans. Ces trois enfants sont petits, mais particulièrement le dernier-né.

La semaine dernière, un engagement sérieux a eu lieu, sur le territoire de Vieux-Condé, entre les préposés des douanes et une troupe de douze à quatorze contrebandiers chargés d'environ 7 à 800 kilog. de café. Ces fraudeurs, tous hommes déterminés, et pour la plupart ayant déjà subi des condamnations pour contrebande, paraissaient commandés par le fameux *Poivre*, ancien repris de justice, homme d'une force athlétique et d'une taille colossale. Ils étaient en outre escortés par des chiens vigoureux. A l'invasion de la première ligne de douane, deux fraudeurs furent arrêtés par les préposés; toute la bande disséminée se réunit alors et tomba sur le poste pour délivrer les prisonniers. Là il y eut un engagement terrible. *Poivre* fut au moment d'être tué d'un coup de fusil à bout portant, mais le douanier trop pressé, n'ayant pas eu le temps de déchirer sa cartouche, l'amorce seule prit et le coup ne partit pas: la baïonnette tomba dans la lutte, et il en évita aussi les atteintes. Les contrebandiers plus nombreux battirent alors les douaniers presque désarmés; l'un des préposés a une partie de la cuisse enlevée par les chiens des fraudeurs. Cette lutte a été terrible et a eu du retentissement dans le pays. La justice informe sur ce fait grave de rébellion.

Une femme de la commune de Mars (Nord) accoucha dernièrement d'un enfant qui mourut quelques jours après sa naissance. Inconsolable de ce malheur, cette femme en devint folle et manifesta le désir de se donner la mort pour rejoindre, disait-elle, son enfant. Tout-à-coup elle disparut, et, malgré toutes les recherches, huit jours se passèrent sans qu'on pût découvrir les traces de la fugitive. Enfin, un habitant crut entendre un gémissement sortir du tronc d'un vieux saule. Il regarda et vit dans une large cavité de l'arbre l'infortunée qui s'y était ensevelie toute vivante, comme dans un cercueil. Le mari et les enfants de la folle avertis accoururent, et leurs supplications ne purent la déterminer à sortir de son tombeau. Après bien des efforts, on parvint à la retirer exténuée et répétant toujours qu'elle voulait rejoindre son enfant.

On lit dans le *Journal des Basses-Alpes*: Nous frémissons en enregistrant un nouvel assassinat commis dans la commune de Sigoyer, arrondissement de Sisteron. La victime est cette fois un garde particulier de quelques propriétaires de cette commune: le nommé Autran Lauge. Son cadavre gisait au pied d'un arbre, et portait sur la tête dix blessures faites à l'aide d'un instrument tranchant qu'on présume être une hache. Son chapeau, trouvé à quelques pas de là, semblait annoncer qu'une lutte s'était établie entre l'assassin et la victime.

On ne connaît point encore l'auteur de ce crime, malgré les plus minutieuses investigations; mais plusieurs circonstances donnent la presque certitude qu'un délinquant surpris en flagrant délit a pu seul le commettre.

On nous écrit de Vienne en date du 22 février.

Dimanche dernier, le bal du théâtre, qui avait attiré assez de monde, a été troublé sur la fin par quelques-uns de ces jeunes gens contre lesquels nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'appeler toute la sévérité de la justice. Deux sous-officiers inoffensifs ont été jetés des premières loges au parterre avec une violence qui eût pu leur être fatale; un troisième a été arraché des mains de ces furieux entièrement défiguré, meurtri de coups, avec des marques de strangulation et dans un délire qui a fait craindre un instant pour sa raison.

Ces malheureux sous-officiers, jeunes gens d'un caractère paisible, sont encore à se demander la cause d'une violence qu'ils n'ont nullement provoquée; ils croient cependant en avoir trouvé la source dans une vengeance préméditée de la part de cette santine de débauchés connus sous le nom de *bande noire*, contre un maréchal-des-logis-chef qui avait déposé contre eux dans l'action qui fit condamner Forge et Daillet.

Une plainte appuyée par le colonel du 4^e chasseurs a été déposée au parquet du procureur du roi.

Le lendemain de ce triste événement la sentinelle du quartier a été attaquée et menacée.

Ces scènes déplorables se renouvellent trop souvent, et la moralité de leurs auteurs est trop connue pour que l'autorité ne se décide enfin à user de sévérité.

Nous pensons qu'au moment où la chambre des députés rappelle à tous les Français le souvenir du colonel Combes, on ne lira pas sans intérêt un extrait des services de ce brave militaire.

SERVICES.—Entré dans le 25^e de ligne comme soldat, le 8 mars 1803; caporal, le 22 mars 1803; fourrier, le 26 mars 1803; sergent-major, 27 avril 1805; adjudant, le 1^{er} mars 1807; sous-lieutenant, le 1^{er} juin 1809; lieutenant, 10 juin 1811; adjudant-major, le 6 décembre 1811; lieutenant au 1^{er} régiment de grenadiers de la vieille garde impériale, le 16 juin 1812; capitaine adjudant-major, le 17 février 1813; capitaine chef de bataillon à la 2^e compagnie du bataillon de l'île d'Elbe, où il a suivi l'empereur, le 3 avril 1814; chef de bataillon, lieutenant-colonel au 1^{er} régiment de grenadiers de la vieille garde, le 13 avril 1815. Licencié en 1815. Lieutenant-colonel au 24^e de ligne, le 24 décembre 1830; colonel au 66^e de ligne, le 14 décembre 1831; colonel de la légion étrangère, le 1^{er} avril 1832; enfin colonel

et Bordeaux verront ce célèbre dompteur, qui de là traversera l'Allemagne pour aller visiter les bords de la Néva.

A peine les tigres et les lions ont cessé de rugir, et voici déjà un bénéfice dont je vous dois le compte-rendu.

Trois vaudevilles!!! — On voit d'avance que le bénéficiaire est un de nos comiques. — C'est vrai, et l'un de nos plus amusants, de nos plus drolatiques et de nos plus justement aimés et applaudis. — Il s'agit, en un mot, de M. Barqui.

Le *Paradis de Mahomet* est une bluette ou pour mieux dire une folie. C'est un cadre qui a été fait à Paris pour faire ressortir la rage qu'a Mlle Nathalie de danser et de chanter. Cette pièce n'a que le mérite de nous offrir un trio d'odalisques charmantes: Mmes Adam, Legros et Levasseur.

Le *Cheval de Créqui* est une pièce tirée d'une très jolie nouvelle, et qui a le défaut de ne pas valoir la nouvelle. Mais eût-elle été cent fois plus mauvaise, j'aurais répondu du succès avec des artistes tels que Alexandre, Rousseau, Barqui, et Mmes Thibaut et Adam. Ces acteurs sont comme ces troupes d'élite que l'on place au poste le plus périlleux et qui sont toujours sûres de la victoire.

Dimanche, je reviendrai plus longuement sur ces artistes pour faire à chacun sa part spéciale d'éloges.

Car aujourd'hui il faut que je vous parle encore de la folie la plus ébouriffante qui se soit vue de-

puis l'arche de Noé inclusivement. — Il s'agit des *Trois Épiériers*. Les trois épiériers sont MM. Barqui, Isidore et Célécourt. Ces Messieurs ont trois femmes qui n'ont pas l'air de pratiquer très bien certain article du code civil qui dit..... Bref, elles font leurs maris..... J'hésite à vous lâcher ce diable de mot. Si j'étais Paul de Kock, je vous dirais tout simplement: «C'est cela»; mais j'aime mieux laisser le mot à votre choix.

Donc, les trois femmes font leurs maris... malheureux, et chacun des trois maris commence par découvrir l'infortune de ses deux confrères; puis, par une nouvelle péripétie, chacun se croit pour son propre compte dans le cas de ses confrères, et finit, après maints imbroglios, par se rassurer complètement et par rire des deux malheureux, moins heureux que lui.

Si vous ne riez pas à ventre extrêmement débouffonné en voyant jouer une pièce aussi drôle par le dialogue que comique par les situations, je vous déclare l'être le plus morose et le plus enclin au spleen de toutes les parties du monde.

P. P.

CONCERT DE M^{me} D'ALBERTI ET DE M. BILLET.

Vendredi a eu lieu, dans la salle du Nord, un grand concert donné par M^{me} Eug. d'Alberti et M. A. Billet.

M. Renard fils, l'un des meilleurs chanteurs de nos salons et l'un de nos dilettanti les plus remarquables, a ouvert le concert par une mélodie intitulée: *le Départ du jeune marin*, qui a été vivement applaudie.

M. Donjon fils a joué ensuite un solo de flûte avec accompagnement de piano; puis est venu le duo de *la Villanella feudataria*, chanté par M^{me} d'Alberti et M. Renard. La partie de M^{me} d'Alberti, écrite par Vaccay pour la Pasta, a été chantée avec un talent et un charme dont on ne peut se faire une idée qu'après avoir entendu la célèbre virtuose.

Ce duo a enlevé tous les suffrages.

Les variations exécutées sur le piano par M. Billet ont été un peu froidement accueillies, malgré le talent très-remarquable du jeune pianiste, qui peut soutenir la comparaison avec Litz et Thalberg, ainsi que l'a dit un de nos confrères, et, n'en déplaise à M. X. du *Courrier de Lyon*, qui paraît avoir écrit son article sous une influence des plus dénigrantes, il est, selon nous, plus ridicule de refuser des éloges aux vrais talents que de leur en accorder plus qu'ils n'en méritent. Dans le premier cas, il y a de la jalousie; dans le second, ce n'est que l'effet de l'émotion que vous avez éprouvée. Si les éloges de notre confrère Joachim D. sont exagérés, ainsi que le dit M. X., je soutiens, moi, que la critique de M. X. est loin d'être juste et sans prévention.

du 47^{me} de ligne, le 18 octobre 1832.

CAMPAGNES.—A fait celles des an 12 et 13 sur les côtes de l'Océan; an 14 et 1805 en Autriche; 1806, 1807, 1808, en Prusse et Pologne; 1809, 1810, en Autriche et Bavière; 1811, aux Côtes-du-Nord; 1812, en Russie; 1813, en Silésie et Saxe; 1814, en France; 1815, en Belgique, Waterloo; 1832, en Italie, prise d'Ancône; 1832, en Afrique; 1835, 1836, 1837, en Afrique et au siège de Constantine, où il a été tué sur la brèche, à la tête de la colonne d'attaque.

BLESSURES.—A reçu un coup de feu au bras droit à la bataille de Pultusk, en 1806; a reçu un second coup de feu au cou à la prise du château d'Eckmühl, en 1809; a eu une partie des pieds gelés à Osmiana, en avant de Wilna, à la campagne de Russie, en 1812, où il fut également blessé.

ACTIONS D'ÉCLAT ET DÉCORATIONS.—Le 14 octobre 1806; étant sergent-major, il arriva le premier sur une batterie de 16 pièces de canon qui fut enlevée par sa compagnie, à la bataille d'Iéna. On sait comment le colonel Combes, par un coup hardi, s'empara d'Ancône en 1832, et comment il est mort à Constantine. Le colonel Combes, fait chevalier de la Légion-d'honneur en 1807, fut nommé commandeur en 1836.

En résumé, le colonel Combes, au moment de sa mort, réunissait 35 ans de services effectifs et 19 campagnes de guerre.

Un domestique anglais, arrivé depuis quelques jours à Boulogne avec quelques chevaux de prix, était descendu à l'hôtel Newman, sur le port. Un jour, il entre, demande un verre d'eau, et y jette une poudre blanche, dans l'intention de se purger. C'était, disait-il, du sel d'Epsom, et le maître de la maison, qui, comme presque tous les Anglais, est fort partisan du purgatif, accepte l'invitation que lui fait son hôte de se purger avec lui. Quand celui-ci a vidé le verre, l'aubergiste le remplit et l'avale, se contentant du peu de sel resté au fond du verre. Après avoir bu, il invite sa femme à en faire autant; celle-ci ne se fait pas prier, boit après son mari, mais à peine a-t-elle pris quelques gorgées, que le domestique tombe raide mort sur le parquet. L'effroi s'empare de l'aubergiste et de sa femme; mais avec l'effroi viennent des coliques atroces. On court chercher un médecin qui constate sur-le-champ un empoisonnement. Du contrepoison est donné aussitôt, et c'est avec peine qu'on rappelle à la vie les deux imprudents qui avaient imité le domestique.

On nous assure que le principal héros de ce tragique événement s'est empoisonné parce qu'ayant vendu un des chevaux confiés à sa garde, il en avait dissipé le prix, et se voyait dans l'impossibilité de le rendre.

Cela dit, je reviens au grand air de *Roberto d'Evreux*, chanté par M. me d'Alberti à la fin de la première partie.

La belle et puissante voix de mezzo-soprano de cette habile cantatrice produit sur les masses un effet électrique que l'on éprouve, mais que l'on ne peut définir ni décrire. Il y a chez elle un sentiment si profond, un goût si sûr, un talent si consommé, que, tout cela réuni et mis en jeu au moyen de la voix la plus belle que je sache, cause non pas seulement du plaisir, ce serait trop peu dire, mais je ne sais quel enivrement qui vous transporte dans les palais des fées et au milieu de ces concerts d'anges que les rêves nous font entendre quelquefois.

Tel est l'effet qu'elle a produit dans l'air de *Roberto*, dans la mélodie de M. Ruotte, et surtout dans le rondeau final de *la Nina* de Coppola, que plusieurs fois elle a été interrompue par un tonnerre d'applaudissements qui ne finissaient que pour recommencer.

Nous citerons encore les romances *le Sulli* et *l'Idalgo*, chantées par M. Renard, et les délicieux motifs tirés des *Nozze di Figaro* et exécutés par M. A. Billet avec la dernière perfection. Les unanimes applaudissements qu'il a reçus consoleront, j'espère, ce jeune et célèbre musicien de la critique posthume du *Courrier de Lyon*. P. P.

Un événement tragique est arrivé ces jours derniers à Vidor, petit village de la province de Trévise. Trente-six habitants de ce village traversaient la Piave sur une petite barque, qui ayant touché un rocher à fleur d'eau, chavira tout à coup. Sur ces trente-six individus, vingt-cinq ont péri.

On lit dans le *Moniteur Parisien*, du 24 courant :

« Hier, à onze heures, un événement tragique a eu lieu dans le quartier de la Sorbonne. Un jeune étudiant, qui occupait une chambre au 4^{me} étage de la maison n. 9, rue et hôtel de Cluny, après s'être donné deux coups de rasoir à la gorge, s'est précipité de la fenêtre de son appartement sur le pavé. Ses camarades, accourus au bruit de la chute du corps, se sont empressés de lui prodiguer leurs soins, mais la gravité des blessures ne laissait aucun espoir de le sauver. On ignore la cause de cet acte de désespoir qui a vivement affligé la jeunesse des écoles.

On nous écrit de Saint-Brissson :

« Un jeune enfant, en gardant des moutons près des ruines de l'ancien château de Saint-Brissson, a remarqué dans le mur d'une tour un sac de peau qu'il a tiré à lui, et aussitôt il en est tombé une pluie de pièces d'or et d'argent; l'enfant en a rempli son mouchoir de poche qu'il a emporté chez ses parents, sans se douter cependant qu'il venait de faire une précieuse découverte. Bientôt le bruit s'est répandu qu'un trésor avait été trouvé dans les ruines du château; plus de trois cents personnes sont accourues, et beaucoup de poches ont été remplies. On assure qu'une femme a trouvé un coffret en fer qui contenait des bijoux précieux. Les pièces de monnaie datent presque toutes des xv^e et xvi^e siècles; on présume qu'elles auront été cachées à l'époque des guerres de religion. Ce trésor, d'après la loi, appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds; et les personnes qui, sans droit, ont ramassé des pièces ont été appelées devant le juge-de-peace du canton, afin de les restituer. »

On nous écrit de Boulogne :

Un ancien capitaine de navire rentrait paisiblement jeudi soir chez lui, ayant sa fille à son bras. Arrivé à sa demeure, il la trouve fermée. Il frappe; personne ne répond. Le marin casse un carreau à la fenêtre, et, au moyen de cette ouverture, pénètre chez lui. Dans le premier moment il ne fit point attention à l'absence de sa femme; mais, obligé d'aller chercher quelque objet dans la cour, il aperçoit près de la citerne des souliers et une jupe. Des soupçons sinistres le frappent, et bientôt la vérité se découvre à lui tout entière. La femme s'était jetée dans le puits, d'où on la retira privée de tout sentiment.

Nous avons raconté l'acte de courage et de présence d'esprit de cette jeune villageoise qui, se trouvant seule dans une ferme isolée en présence de deux voleurs, a saisi un fusil à deux coups et tué à bout portant l'un de ces hommes : un fait à peu près semblable vient de se passer aux environs de Marseille. A Saint-Joseph, une jolie paysanne, âgée de seize ans, sans s'effrayer autrement des menaces de trois bandits qui s'étaient introduits dans le logis qu'elle gardait, a aussi pris un fusil, et a dirigé le canon vers le groupe des malfaiteurs qui se sont mis à fuir en suppliant la jeune fille de ne pas faire feu; mais celle-ci les a poursuivis bravement jusqu'à une petite porte de la campagne, où les lâches voleurs, voulant sortir tous à la fois, ont donné le temps à la robuste amazone de leur décharger de grands coups de crosse sur le dos. C'était en effet le seul genre d'hostilité qu'elle pût se permettre avec son arme, car le fusil n'était pas chargé. Cette circonstance ajoute encore à l'idée qu'on peut se faire du courage de cette jeune paysanne.

Le tribunal de police correctionnelle de Mayenne (département de la Mayenne) a, par jugement du 14 de ce mois, condamné une femme et deux jeunes gens, la première à un mois de prison, et les deux autres individus à trois jours de la même peine, pour avoir essayé, le 30 janvier dernier, à l'issue du marché de la ville d'Ernée, de s'emparer de sacs de blé que transportait un roulier.

Le port de Rieumajou, canton de Vielle (Hautes-Pyrénées), a été, il y a quelques jours, le théâtre d'un événement bien tragique. Mercredi, 5, un sous-brigadier et quatre préposés de la brigade de douane de la vallée d'Aure, étant allés en surveillance vers la montagne de Rieumajou, se retiraient, accompagnant trois marchands espagnols qu'ils avaient rencontrés. Ils étaient tous ensemble parvenus au ruisseau de Thos, à une demi-heure de distance de l'hospice, lorsque tout-à-coup une énorme avalanche se détacha de la montagne, enleva les voyageurs et les emporta avec elle au fond d'un ravin. Un seul de ces malheureux eut cependant le bonheur d'écarter la neige qui le couvrait; il promena un regard étonné sur le lieu où étaient ensevelis ses camarades; bientôt il prêta l'oreille, car il venait d'entendre des gémissements et il avait reconnu la voix de son brigadier. Il courut à lui et parvint à le délivrer; d'autres efforts inouïs arrachèrent également à la tombe un des espagnols. Ce sont les seuls qui ont pu échapper à cette mort affreuse; deux préposés et deux espagnols sont restés enfouis dans ce sépulcre. On croit qu'il ne sera possible de retirer les corps de ces malheureux que lorsque la chaleur et les pluies auront fait fondre totalement la neige.

On nous écrit de Saumur :

« Trois malheureux ouvriers qui travaillaient à la route de Montreuil à Doué, attaquaient par le pied un énorme bloc de pierres qui, se détachant tout-à-coup, écrasa deux d'entre eux dans sa chute. L'un eut la cuisse broyée de telle manière qu'elle fut presque détachée du tronc, l'autre fut renversé et rapporté chez lui mourant. Le troisième, en se reculant pour éviter d'être écrasé, tomba à la renverse le corps sur un instrument tranchant, qui le traversa d'outre en outre; il expira huit minutes après. On a été obligé de pratiquer l'amputation au premier blessé. On ne sait encore si on pourra sauver le second. »

La foule encombrait mercredi matin le Marché-Neuf devant la Morgue, à Paris; mais les portes de cet établissement étaient fermées et gardées. On assurait que les magistrats confrontaient l'assassin de la fruitière de la rue de Chartres, qui venait enfin d'être arrêté. Cet assassin, si l'on en croyait la rumeur publique, ne serait autre que son fils aîné, l'un des plus dangereux vagabonds de la capitale.

Mercredi, à trois heures de l'après-midi, la découverte d'un crime épouvantable réunissait les passants sur le quai d'Orsay, près l'esplanade des Invalides, à Paris. Entre le pont de la Concorde et le pont des Invalides, des marinières montés sur un bachot sondaient les bords de la Seine pour en retirer du bois que la crue des eaux avait entraîné, lorsque tout-à-coup leur sonde s'accrocha à un corps lourd, et amena à la surface de l'eau, au lieu de bois, un cadavre. Ces marinières, saisis d'effroi, firent mander immédiatement le commissaire de police du quartier du Gros-Caillou, qui s'empressa d'accourir. Aussitôt arrivé sur les lieux, il fit amener le corps sur la berge. Qu'on juge de l'émotion dont furent frappés les spectateurs; les auteurs de cet horrible crime, non-seulement avaient lié fortement derrière le dos les mains de la victime, qui se trouvait dans un état complet de nudité, mais ils avaient encore eu la barbarie de lui attacher aux bras une pierre du poids de 25 kilogrammes environ. La levée du cadavre fut aussitôt ordonnée, et on le transporta chez le commissaire de police du Gros-Caillou, où, après avoir procédé à une minutieuse enquête, on le fit ensuite déposer à la Morgue.

Il y a quelques jours qu'un négociant israélite d'une petite ville de la Meurthe est également tombé en faillite.

De malheureuses spéculations ont amené la déclaration de six faillites dans l'arrondissement de Remiremont (Vosges), pendant le courant de janvier.

40 FR. PAR AN
Pour Paris.

LE CAPITOLE,

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

48 FR. PAR AN
P^r les Dép.

Principes Politiques :

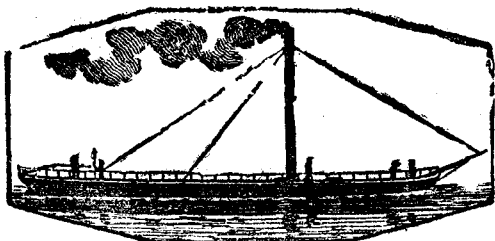
LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.

LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre, et nos frontières naturelles du Rhin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du CAPITOLE, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries, sans augmentation d'prix. (Toute demande doit être affranchie.)



COMPAGNIE GÉNÉRALE.

BATEAUX A VAPEUR

LES DÉPARTS POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES

Ont lieu, tous les jours, à SIX HEURES du matin, du port de la Charité.

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.



Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies, à des prix très-modérés, grande rue Mercière, au coin de l'allée de l'Argue.

COSTUMES DE BALS.

Mad. Chevalier à l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours son magasin de costumes pour bals masqués et bals particuliers; elle y apportera les mêmes soins que les années précédentes. Elle demeure toujours place des Terreaux, n. 1, au 4^{me}.

A LOUER OU A VENDRE.

Jolie petite maison à louer ou à vendre, située à Montplaisir, près de la Guillotière, route de Grenoble.

S'adresser à M. Rivière, au dit lieu.

On donnera toutes les facilités pour les paiements.

A VENDRE DE SUITE,

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

PARIS DRAMATIQUE.

Pièces en vente.

Le Naufrage de la Méduse, vaudev.	1 act.	5 s.
Le Camp de Fontainebleau, vaud.	1 act.	5
Le Marquis de Brancas, comédie.	3 act.	6
La Folle de Toulon, drame.	3 act.	8
Père Brice, drame.	5 act.	6
Un cœur et 30,000 liv. de rente, v.	1 act.	3
Trois Portraits même numéros, v.	1 act.	3
Les Brasseurs du Faubourg, vaudev.	1 act.	3
Une mauvaise plaisanterie, vaud.	1 act.	3
La fille du Pacha, vaudeville.	1 act.	3
Les vacances Espagnoles, vaudev.	1 act.	3
La France et l'industrie, vaudev.	1 act.	5
Belz et Buth, vaudev.	2 act.	6
Le Serment d'Ivrogne, vaud.	1 act.	3
Thimoléon le Fashionnable, vaud.	1 act.	3

Au bureau de la Chronique Lyonnaise, rue Mercière, 38.



SOMMÉ,

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon.

CI-DEVANT RUE SAINT-MARTIN, n° 43, A PARIS,

Offre les mêmes bottes que l'on vent ici 24 fr aux prix suivants, savoir :

Bottes de commande, fines ou fortes.	19 f. » c.
Les mêmes, les prendre toutes faites.	18 »
Bottes en liège, de deux manières.	20 et 25 »
Bottes basses et ml. basses, de liège.	14 et 16 »
Rémontage de bottes fines ou fortes.	15 »
Resssemblage de bottes,	6 50

Il achète et vend tout au comptant.

FONDS A VENDRE,

Un fonds d'aubergiste, situé à Vaise, très-bien achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, lits montés, billard, etc., etc.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC.

M. Rousseau, du Gymnase, a l'honneur d'informer le public que son magasin de travestissement pour soirées et bals, vient d'être augmenté d'un grand nombre de dominos et costumes de modes sur les gravures les plus récentes des bals de l'opéra. On pourra commander chez lui des costumes qui seront confectionnés dans les 24 heures, place du Plâtre, 16, au 2^{me} à Lyon.

N. B. Grand assortiment de Masques.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.



Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle située cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

CARNAVAL DE 1840.

Nous recommandons à nos lecteurs, le nouveau magasin de costumes de bals, pour dames, tenu par Mad. Herguez, rue de la Préfecture, 10, à l'entresol. On y trouvera, dominos, habits de caractères en tous genres et dans les goûts les plus nouveaux. Mad. Herguez, se charge de faire confectionner tous les costumes qui seront commandés.



De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épuisements, palpitations et toutes les maladies de poitrine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Stoechas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 23, à Lyon.

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute dévotion ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 23.

A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

Une personne d'un âge mûr, parfaitement au courant de la comptabilité, ayant été pendant trente ans dans le commerce, désirerait trouver une place comme teneur de livres, Caissier et en général tout emploi de quelques heures de travail par jour. Il verserait au besoin quelque fonds dans un commerce qui le prendrait pour en diriger les opérations. L'honneur, la probité et les connaissances générales de la personne sont les titres principaux sur lesquels elle se fonde pour mériter de ceux qui l'occuperont une confiance entière. — S'adresser au bureau du journal. —

SALON EGLINTOUN.

Cours permanent de Langues vivantes, places des Terreaux, n. 4.

Quatre professeurs recommandables à tous les titres, ont eu la pensée de se réunir et d'organiser un cours permanent de langues anglaise, italienne allemande et espagnole. Nous avons assisté à plusieurs leçons, et nous pourrions porter le jugement le plus favorable sur la clarté de leur méthode, sur l'habileté de leur enseignement, si l'affluence et le choix des auditeurs; empressés de répondre à leur appel, ne témoignaient mieux que toutes nos paroles de l'excellence de l'idée qui les a inspirés.

Nous engageons donc vivement les personnes désireuses de se livrer avec fruit à l'étude des langues vivantes à se hâter. Le salon Eglintoun sera bientôt trop petit, pour contenir la foule qui se presse d'y prendre place; on peut s'inscrire tous les jours, à l'adresse ci-dessus désignée, de deux à quatre heures.